

## FONDS DE SOLIDARITÉ (ÉTAT-COM)

### LE DISPOSITIF

Publics concernés, entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation.

**Attribution d'une aide allant jusqu'à 1 500€ : Effectuer sa demande du 1er au 30 Avril 2020**

- CA inférieur à 1 million d'euros
- Effectif inférieur à 10 salariés
- CA Mars 2020 inférieur de 50% à CA Mars 2019
- Bénéfice inférieur à 60 000€

### LE CADRE JURIDIQUE

- **Ordonnance 2020-317 du 25 Mars 2020**
- **Décret 2020-371 du 30 mars 2020 modifié par le décret 2020-394 du 2 avril 2020**
- En attente des textes pour la mise en application à Saint-Martin

## FONDS DE SOLIDARITÉ (ÉTAT-COM)

### LE DISPOSITIF

Publics concernés, entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation.

**Aide complémentaire de 2 000€ : Mai 2020 : Effectuer sa demande du 1 au 31 mai**

- Il faut être éligible au fonds de solidarité
- Avoir un salarié
- Avoir un rejet d'un prêt bancaire demandé entre le 1er Mars et le 30 avril

### LE CADRE JURIDIQUE

- **Ordonnance 2020-317 du 25 Mars 2020**
- **Décret 2020-371 du 30 mars 2020 modifié par le décret 2020-394 du 2 avril 2020**
- En attente des textes pour la mise en application à Saint-Martin

## REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES

### LE DISPOSITIF

**Taxe générale sur le chiffre d'affaires (TGCA) :** Échelonnement du versement de la TGCA jusqu'au 31/12/2020

**Impôt sur les sociétés :** Report du paiement de l'IS au 31/12/2020. Suppression des paiements d'acompte. Non automatique, la demande doit être faite auprès des services compétents.

**Droit de Licence et Patente :** Échelonnement du paiement de la DLCP jusqu'au 31/12/2020 (en étude pour 31/03/2021). Non automatique, la demande doit être faite auprès des services compétents.

### LE CADRE JURIDIQUE

En attente des textes (délibérations) Collectivité de Saint-Martin